

De : [Dubois, Véronique](#)
A : [Éric David](#); [Me André Turmel](#); [Me Dominique Neuman](#); [Me Guy Sarault](#)
Cc : [Greffé](#)
Objet : TR: R-4018-2017 | Phase 2
Date : 11 juillet 2018 12:18:29

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de vos demandes visant l'extension du délai prévu pour le dépôt de la preuve des intervenants dans le dossier mentionné en objet. Compte-rendu des motifs invoqués la Régie accepte de prolonger le délai et attendra donc le dépôt de vos preuve au plus tard le [16 juillet à 12h](#).

Les autres dates prévues au calendrier demeurent inchangées.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire et responsable des communications
Régie de l'énergie